

DROITS DES PALESTINIEN·NE·S NIÉS 70 ANS DE DÉPOSSESSION, ÇA SUFFIT !

NOUS SOUTENONS LA « GRANDE MARCHÉ DU RETOUR » COMMENCÉE À GAZA LE 30 MARS 2018

Le 30 mars dernier, date de la commémoration du Jour de la terre, 30'000 Palestinien·ne·s de Gaza se sont rassemblés pour débiter la « grande marche du retour » exigeant la levée du blocus imposé par Israël depuis 10 ans et l'application du droit au retour des réfugié·e·s palestinien·ne·s. Cette marche durera jusqu'au 15 mai, date qui marque les 70 ans de la Nakba.

1948 — 2018 : 70 ans de violations des droits des Palestinien·ne·s L'histoire des vainqueurs et l'histoire des vaincus

Si le 15 mai 2018 marquera le 70e anniversaire de la fondation de l'Etat d'Israël, il marquera aussi, pour les Palestiniens, le 70e anniversaire de la « Nakba », c'est-à-dire de la « catastrophe ». Cette expression désigne la période de dépossession, de destructions, d'expulsions, de pillages et de massacres à l'encontre de la population palestinienne, qui a accompagné la création de l'Etat d'Israël en 1948. Il s'agit de d'autres termes de la première vague massive de transfert de population, entre novembre 1947 et les accords de cessez-le-feu avec les pays arabes en 1949. Pendant cette période, plus de 800'000 Palestinien·ne·s ont été déplacés de force de leurs maisons et leurs terres, et ont commencé une vie d'exil dans des camps de réfugiés. Une fois les Palestinien·ne·s chassés de leurs terres et de leurs villages, des colonies israéliennes se sont implantées dans les

territoires nouvellement conquis. Le nouvel Etat d'Israël a mis en œuvre une politique typiquement coloniale, consistant à « vider » la terre d'une part, et à remplacer les partants d'autre part. Le but de cette stratégie était de créer une politique du fait accompli, et de rendre irréversible l'occupation des territoires palestiniens. Depuis 1948, ce processus de colonisation ne s'est jamais interrompu.

Le droit au retour des réfugié·e·s palestinien·ne·s : un droit reconnu par l'ONU mais toujours bafoué

Aujourd'hui, les réfugié·e·s palestinien·ne·s constituent le groupe de réfugié·e·s le plus grand au monde, soit 18% de la population totale des réfugié·e·s dans le monde. Il s'agit également de la question la plus ancienne non résolue à ce jour.

Pourtant, le droit au retour des réfugié·e·s palestinien·ne·s a été expressément reconnu par l'ONU dès le 11 décembre 1948, dans sa résolution 194, dont l'article 11 stipule « *qu'il y a lieu de permettre aux réfugié·e·s qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre*

en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les gouvernements ou autorités responsables.»

Toutefois, cette résolution (comme tant d'autres s'agissant de la Palestine...) est restée lettre morte, l'Etat d'Israël refusant de la respecter, et la communauté internationale (USA en tête) n'ayant rien entrepris pour faire appliquer le droit international.

Depuis 70 ans, 6 millions de réfugié·e·s palestinien·ne·s sont victimes d'un déni de justice flagrant et de la lâcheté de la communauté internationale.

Soutenons la lutte des Palestinien·ne·s pour la reconnaissance de leur droit au retour

A l'approche du 70e anniversaire de la Nakba, depuis plusieurs semaines, des milliers de Palestinien·ne·s à Gaza manifestent pour exiger l'application du droit au retour des réfugié·e·s. Ils ne font là qu'exiger le respect d'un droit fondamental qui a été dûment reconnu par la communauté internationale. Cette marche non-violente «du grand retour» est l'expression d'une revendication vieille de 70 ans, et d'un ras-le-bol de la jeunesse de Gaza, privée de tout espoir d'un avenir meilleur dans cette prison à ciel ouvert au bord de l'asphyxie qu'est la bande de Gaza, à cause du blocus imposé par Israël.

Comme à leur habitude, les autorités israéliennes ont répondu à ces manifestations par une répression brutale, faisant en deux semaines plus de 30 morts et plus de 1400 blessé·e·s parmi les manifestant·e·s. Avigdor Liberman, ministre israélien de la défense, a déclaré : *«Tous les Gazaouis sont des terroristes»* et un porte-parole de l'armée a précisé : *«Rien n'a été fait sans contrôle. Tout était précis et mesuré. Nous savons où chaque balle a atterri».*

Face à l'inaction et à la complicité de la communauté internationale avec un Etat qui bafoue le droit international depuis 70 ans, la société civile se doit d'élever la voix en solidarité avec le peuple palestinien.

Comme citoyen·ne·s suisses, nous exigeons que la Suisse agisse par tous les moyens politiques, économiques et diplomatiques, pour faire cesser ces violations systématiques du droit international et des droits fondamentaux du peuple palestinien.

Soutenons les manifestations des Palestinien·ne·s par notre présence tous les vendredis jusqu'au 15 mai de 17h30 à 18h30.

Exigeons avec eux le respect du droit au retour des réfugié·e·s, l'arrêt de l'occupation et de la colonisation des Territoires palestiniens, droits égaux pour tou·te·s les Palestinien·ne·s: des Territoires occupés, les Palestinien·ne·s citoyen·ne·s d'Israël et les réfugié·e·s.

Nous revendiquons également :

- l'arrêt immédiat de la répression brutale des manifestations palestiniennes
- l'arrêt de toute collaboration militaire avec Israël
- la levée du blocus de Gaza
- le respect et l'application des résolutions de l'ONU concernant la Palestine

Rejoignez-nous les vendredis suivants

13 AVRIL · 27 AVRIL · 11 MAI
Fontaine de la Cité - Bel Air

20 AVRIL · 4 MAI
devant la poste du Mont-Blanc

CUP Collectif Urgence Palestine Genève
Badil, BDS-Genève